

Sous-zones de contrôle

Définition et champ d'application des sous-zones

Ces sous-zones, à utiliser dans des contextes particuliers, sont définies pour tous les champs suivants : vedettes 2XX, mentions de formes rejetées 4XX ou de formes associées 5XX et zones 7XX de lien entre notices ; plusieurs de ces sous-zones peuvent également être présentes dans les zones de notes 3XX ; en revanche, elles ne sont jamais utilisées dans certains blocs.

En tête de chacun des blocs, un paragraphe d'introduction indique quelles sous-zones peuvent y figurer. Lorsque ces sous-zones de contrôle sont utilisées dans une zone, elles précèdent toutes les autres sous-zones de cette zone.

Note sur le contenu des sous-zones

Les sous-zones suivantes servent à fournir des informations supplémentaires sur une vedette, une mention de forme rejetée ou de forme associée, ou une note.

- \$0 Formule introductive
- \$2 Code du système d'indexation matière
- \$3 Identificateur de la notice d'autorité
- \$5 Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées
- \$6 Données de lien entre zones
- \$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette
- \$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette

\$0 Formule introductive

Définition

La sous-zone \$0 (zéro) contient une formule introductive particulière qui peut être utilisée pour afficher une mention de forme rejetée ou de forme associée sous la forme d'un renvoi. Cette consigne d'utilisation peut-être fournie à la place, ou en plus, du code de relation de la sous-zone \$5. Pour toute information complémentaire sur cette consigne d'utilisation et les zones associées, voir le Guide d'utilisation, §11, Affichage des notices de renvoi et des notices d'autorité.

Occurrence

Facultative.

Non répétable.

La formule introductive peut être utilisée dans les zones de mentions de formes rejetées 4XX et de formes associées 5XX.

Remarque(s) sur le contenu de la sous-zone

Cette sous-zone contient une information textuelle.

Exemple(s)

EX 1 ■

Notice d'autorité *MARC*

200 #1 \$aOrwell,\$bGeorge

400 #1 \$0For works of this author see his pseudonym :\$aBlair,\$bEric Arthur

Notice de renvoi *affichée*

Blair, Eric Arthur

For works of this author see his pseudonym : > Orwell, George

La consigne d'utilisation sert à introduire la vedette 200 dans le renvoi généré par la mention de forme rejetée.

EX 2 ■

Exemple retiré car non conforme à l'utilisation française du format. Voir l'Appendice

\$1 Zone imbriquée

Définition

Les zones combinant 2 types d'entités (Auteur / Titre et Auteur / Rubrique de classement) peuvent être construites selon 2 techniques, celle des sous-zones classiques ou celle des zones imbriquées. Si c'est cette dernière qui est appliquée, la zone vedette correspondant à chaque entité est alors transcrite, sous sa forme complète et structurée, dans une sous-zone introduite par la balise d'imbrication \$1.

Une sous-zone \$1 contient donc une zone de données complète comprenant son étiquette, ses indicateurs de traitement et ses codes de sous-zones. Elle se répète pour chacune des zones imbriquées.

Occurrence

Facultative.

Répétable.

Les zones imbriquées peuvent être utilisées dans les zones Auteur / Titre et Auteur / Rubrique de classement (240 et 245, 440 et 445, 540 et 545, 740 et 745).

Remarque(s) sur le contenu de la sous-zone

Chaque sous-zone \$1 se présente sous le format suivant : les cinq caractères désignant l'étiquette et les indicateurs de la zone imbriquée suivis des codes et des contenus des différentes sous-zones composant cette zone, tels qu'on les rencontre dans la vedette correspondante.

Exemple(s)

EX 1 ■ 245 ## \$1200#1\$aShakespeare,\$bWilliam,\$f1564-1616.\$12350#\$aWorks.\$mRussian
Deux zones imbriquées, chacune dans une sous-zone \$1 : la première contient l'étiquette, les indicateurs et les sous-zones d'une vedette - nom de personne 200, la seconde l'étiquette, les indicateurs et les sous-zones d'une vedette - rubrique de classement 235.

\$2 Code du système d'indexation matière

Définition

Cette sous-zone identifie le système d'indexation matière dont relève une mention de forme rejetée ou de forme associée ou une vedette dans les cas suivants :

- 1) lorsque ce système est différent de celui utilisé pour la vedette de la notice, spécifiée dans la zone 152, \$b ou
- 2) lorsqu'une mention de forme rejetée ou de forme associée concernant un mot matière apparaît dans une notice d'autorité auteur ou titre pour une vedette qui ne doit pas être utilisée comme matière.

En règle générale, une vedette matière et ses mentions de formes rejetées ou de formes associées appartiennent au système d'indexation indiqué dans la zone 152, \$b, mais on peut entrer sous forme de renvois "Voir" ou "Voir aussi" des vedettes relevant d'autres systèmes d'indexation pour permettre des liens entre les différents systèmes.

Occurrence

Facultative.

Non répétable.

Le code du système d'indexation matière peut être utilisé dans les mentions de formes rejetées 4XX et de formes associées 5XX, ainsi que dans les zones 7XX de liens entre notices.

Remarque(s) sur le contenu de la sous-zone

On utilise un code alphabétique de longueur variable, d'une longueur maximale de 7 caractères. Les codes qui peuvent être utilisés sont répertoriés dans le *Manuel UNIMARC - Format bibliographique*, Annexe G. La marche à suivre pour demander l'introduction d'un nouveau code dans la liste est également indiquée dans cette publication.

Exemple(s)

EX 1 ■

152	##	\$b1c
250	##	\$aDentures
550	##	\$2mesh\$aDental prosthesis

\$3 Identificateur de la notice d'autorité

Définition

Cette sous-zone identifie la notice dont la vedette 2XX est la forme figurant dans la zone qui contient le \$3.

Occurrence

Facultative.

Non répétable.

On peut utiliser cette sous-zone dans les zones de mentions des formes associées 5XX, dans les zones 7XX de liens entre notices, dans les zones de mentions des formes rejetées 4XX, et dans les zones des classifications 6XX. Dans les zones 5XX et 7XX, la notice associée est la notice d'autorité ayant pour vedette la forme figurant dans ces zones. Dans une zone 4XX de mention de forme rejetée "Voir", la notice associée est une notice de renvoi qui, à l'affichage, sera utilisée de préférence à un renvoi qui serait généré à partir de la zone 4XX. La sous-zone \$3 peut être utilisée dans une zone 4XX si celle-ci comporte également une sous-zone \$5 (Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées) dont la position 1 (Code de suppression du renvoi) a la valeur 0 (suppression du renvoi).

Remarque(s) sur le contenu de la sous-zone

Cette sous-zone contient un identificateur de notice (dont la définition figure en zone 001).

Exemple(s)

EX 1

Notice 1 ■

001 82-123456
 210 02 \$aNational Library of Canada
 710 02 \$382-539609\$8frefre\$aBibliothèque nationale du Canada

Notice 2 ▲

001 82-539609
 210 02 \$aBibliothèque nationale du Canada
 710 02 \$382-123456\$8engeng\$aNational Library of Canada

EX 2 ▲

Notice 1 Notice de renvoi MARC

200 #1 \$aWhiting,\$bMichael
 310 0# \$aAuthor writes under two pseudonyms\$bFrost, Gardner\$bMorris, Craig

Notice 2 Notice d'autorité MARC

200 #1 \$a Frost,\$b Gardner
 400 #1 \$3<Identificateur de la notice de renvoi>\$5z0\$aWhiting,\$bMichael

Notice 3 Notice d'autorité MARC

200 #1 \$a Morris,\$b Craig
 400 #1 \$3<Identificateur de la notice de renvoi>\$5z0\$aWhiting,\$bMichael

NdT Exemple repris de la 1^{ère} édition.

\$5 Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées

Définition

Cette sous-zone contient, dans des positions fixes, des informations codées relatives à l'utilisation ou à l'affichage des mentions de formes rejetées 4XX et de formes associées 5XX. Si une zone donnée ne nécessite pas de consignes particulières, on n'utilise pas la sous-zone de contrôle dans cette zone. Si on l'utilise, le codage de l'une ou de l'autre de ces positions implique que chacune des positions qui précèdent soit explicitement codée. Le caractère de remplissage peut être utilisé dans chaque position, si celle-ci n'est codée que parce que la position suivante doit être remplie. Toutefois, chaque position suivant la dernière position utilisée dans une zone peut être laissée à blanc.

Ainsi :

- lorsqu'aucune relation spéciale ne doit être mentionnée et qu'aucune information sur la suppression d'un renvoi n'est nécessaire, la sous-zone \$5 n'est pas utilisée.
- si l'information ne concerne que la relation, une seule position de la sous-zone \$5 est remplie.
- lorsque seul le code de suppression de renvoi est nécessaire, la position 0 contient un caractère de remplissage.
- si ces deux éléments doivent apparaître, les deux positions contiennent des valeurs significatives.

Occurrence

Facultative.

Non répétable.

Cette sous-zone peut être utilisée dans les mentions de formes rejetées 4XX et de formes associées 5XX.

Remarque(s) sur le contenu de la sous-zone

Sont définis, pour la sous-zone \$5, les éléments de données suivants :

Nom de l'élément de données	Nombre de caractères	Position
Code relation	1	0
Code de suppression de renvoi	1	1

Position 0 Code de relation

Code à un seul caractère alphabétique indiquant une relation spécifique entre une mention de forme rejetée ou de forme associée et une vedette 2XX. Le code de relation sert à générer une consigne d'utilisation lors de l'affichage non codé du renvoi désigné par la mention de forme rejetée 4XX ou de forme associée 5XX (voir table ci-dessous). La relation exprimée ici est donc sémantiquement réciproque à celle donnée dans la consigne d'utilisation générée pour le renvoi. La traduction en clair du code de relation peut être utilisée directement lors de l'affichage d'une notice d'autorité (EX 1). Toutefois, l'utilisation d'une consigne particulière est facultative lors de cet affichage et il n'est pas incorrect de n'utiliser que les instructions > ou >>.

Le code de relation peut être utilisé dans les zones 4XX et 5XX (mentions de formes rejetées ou de formes associées). Pour toute information complémentaire à ce sujet ou concernant les zones associées, voir le Guide d'utilisation, §11, Affichage des notices de renvoi et des notices d'autorité.

Sont définies les valeurs suivantes :

a = vedette antérieure	f = nom d'état-civil	j = nom de femme mariée
b = vedette postérieure	g = terme générique	k = nom de jeune fille
d = acronyme	h = terme spécifique	l = pseudonyme collectif
e = pseudonyme	i = nom en religion	m = nom dans le siècle
		z = autre

Exemple de consignes d'utilisation générées par les codes de relations (en français) :

Code de relation et information sur la relation	Affichage du renvoi, consigne d'utilisation générée à partir de la zone 4XX	Affichage du renvoi, consigne d'utilisation générée à partir de la zone 5XX
a = vedette antérieure	après, voir	après, voir aussi

b = vedette postérieure	avant, voir	avant, voir aussi
d = acronyme	voir à la forme développée	voir aussi à la forme développée
e = pseudonyme	voir au nom d'état-civil	voir aussi au nom d'état-civil
f = nom d'état-civil	voir au pseudonyme	voir aussi au pseudonyme
g = terme générique	voir au terme spécifique	voir aussi au terme spécifique
h = terme spécifique	voir au terme générique	voir aussi au terme générique
i = nom en religion	voir au nom dans le siècle	voir aussi au nom dans le siècle
j = nom de femme mariée	voir au nom de jeune fille	voir aussi au nom de jeune fille
k = nom de jeune fille	voir au nom de femme mariée	voir aussi au nom de femme mariée
l = pseudonyme collectif	voir aux noms des membres du pseudonyme collectif	voir aussi aux noms des membres du pseudonyme collectif
m = nom dans le siècle	voir au nom en religion	voir aussi au nom en religion

Exemple(s)**EX 1 ■**

Notice d'autorité *MARC*

210 02 \$aDunedin Savings Bank
510 02 \$5a\$Otago Savings Bank

Notice d'autorité *affichée*

Dunedin Savings Bank

<< Otago Savings Bank (vedette antérieure)

La valeur "a" du \$5 a permis, lors de l'affichage, d'exprimer en clair l'information "vedette antérieure", en plus de sa fonction prévue qui est de générer la consigne d'utilisation de la notice de renvoi (voir ci-dessous).

Notice de renvoi *affichée*

Otago Savings Bank

Après, voir aussi : >> Dunedin Savings Bank

EX 2 ■

200 #1 \$5e\$Orwell\$bGeorge
400 #1 \$5f\$Blair\$bEric Arthur

Eric Arthur Blair a écrit sous le pseudonyme de George Orwell.

EX 3 ■

Exemple retiré car non conforme à l'utilisation française du format. Voir l'Appendice.

EX 4 ■

152 ## \$aAFNOR

200 #0 \$aMarie et Joseph

300 0# \$aAuteurs de romans policiers (pour adultes et enfants). – Pseudonyme collectif de Corinne Bouchard (qui écrit aussi sous le nom de Corinne Arbore) (pseudonyme Marie), née le 4 novembre 1958 et de Pierre Mezinski (pseudonyme Joseph), né le 1er juillet 1950 ; commencent à écrire en 1990 séparément sous leurs patronymes, mais n'ont à ce jour jamais écrit séparément sous le nom choisi par chacun comme pseudonyme

500 #1 \$5f\$aBouchard,\$bCorinne\$f1958-....

500 #1 \$5f\$aMezinski,\$bPierre\$f1950-....

EX 5 ■

230 ## \$aAbschied\$sD597 n°7

530 ## \$5h\$aSchwanengesang\$sD597 et 965A

EX 6 ■

Exemple retiré car non conforme à l'utilisation française du format. Voir l'Appendice.

Position 1 Code de suppression de renvoi

Code numérique à un seul caractère empêchant qu'un renvoi ne soit généré automatiquement à partir d'une entrée contenue dans une mention de forme rejetée ou de forme associée, lorsqu'une note d'information 305 introduisant les formes associées "voir aussi" existe dans la notice d'autorité ou lorsque l'entrée faisant l'objet du renvoi devient la vedette d'une notice de renvoi séparée dans

laquelle se trouve une note 310 introduisant une forme rejetée “voir”. Dans ces deux cas, il est convenu que seule la référence mentionnée dans la note apparaît à l’édition.

0 = suppression de renvoi

Exemple(s)

EX 1 ■

Exemple retiré car non conforme à l’utilisation française du format. Voir l’Appendice.

EX 2 ■

Notice 1

200 #1 \$aJapp\$bAlexander H.\$gAlexander Hay\$f1839-1905
 305 0# \$aFor works of this author under pseudonyms, search also under\$bGray, E. Condor,
 1839-1905\$aand\$bPage, H.A., 1839-1905
 500 #1 \$5e0\$aGray\$bE. Condor\$f1839-1905
 500 #1 \$5e0\$aPage\$bH.A.\$f1839-1905

Notice 2

200 #1 \$aGray\$bE. Condor\$f1839-1905
 305 0# \$aFor works of this author written under his real name, search also under\$b Japp,
 Alexander H. (Alexander Hay), 1839-1905
 500 #1 \$5f0\$aJapp\$bAlexander H.\$gAlexander Hay\$f1839-1905

Notice 3

200 #1 \$aPage\$bH.A.\$f1839-1905
 305 0# \$aFor works of this author written under his real name, search also under\$bJapp,
 Alexander H. (Alexander Hay), 1839-1905
 500 #1 \$5f0\$aJapp\$bAlexander H.\$gAlexander Hay\$f1839-1905

EX 3 ■

Notice 1

210 01 \$aConnecticut.\$bDept. of Social Services
 300 0# \$aIn Jan. 1979 the Connecticut Dept. of Social Services split to form the Dept. of Human
 Resources and the Dept. of Income Maintenance.
 305 0# \$aWorks by these bodies are found under the following headings according to the name
 used at the time of publication :\$bConnecticut. Dept. of Social Services ;\$bConnecticut.
 Dept. of Human Resources ;\$bConnecticut. Dept. of Income Maintenance
 330 1# \$aWorks about these bodies are entered under one or more of the names resulting from the
 separation. Works limited in coverage to the pre-separation period are entered under the
 name of the original body
 410 01 \$aConnecticut.\$bSocial Services, Dept. of
 510 01 \$3<record number>\$5b0\$aConnecticut.\$bDept. of Human Resources
 510 01 \$3<record number>\$5b0\$aConnecticut.\$bDept. of Income Maintenance

Notice 2

210 01 \$aConnecticut.\$bDept. of Income Maintenance
 300 0# \$aIn Jan. 1979 the Connecticut Dept. of Social Services split to form the Dept. of Human
 Resources and the Dept. of Income Maintenance.
 305 0# \$aWorks by these bodies are found under the following headings according to the name
 used at the time of publication :\$bConnecticut. Dept. of Social Services ;\$bConnecticut.
 Dept. of Human Resources ;\$bConnecticut. Dept. of Income Maintenance
 330 1# \$aWorks about these bodies are entered under one or more of the names resulting from the
 separation. Works limited in coverage to the pre-separation period are entered under the
 name of the original body
 410 01 \$aConnecticut.\$bIncome Maintenance, Dept. of
 510 01 \$3<record number>\$5a0\$aConnecticut.\$bDept. of Social Services
 510 01 \$3<record number>\$5z0\$aConnecticut.\$bDept. of Human Resources

Notice 3

- 210 01 \$aConnecticut.\$bDept. of Human Resources
- 300 0# \$aIn Jan. 1979 the Connecticut Dept. of Social Services split to form the Dept. of Human Resources and the Dept. of Income Maintenance.
- 305 0# \$aWorks by these bodies are found under the following headings according to the name used at the time of publication :\$bConnecticut. Dept. of Social Services ;\$bConnecticut. Dept. of Human Resources ;\$bConnecticut. Dept. of Income Maintenance
- 330 1# \$aWorks about these bodies are entered under one or more of the names resulting from the separation. Works limited in coverage to the pre-separation period are entered under the name of the original body
- 410 01 \$aConnecticut.\$bHuman Resources, Dept. of
- 510 01 \$3<record number>\$5a0\$aConnecticut.\$bDept. of Social Services
- 510 01 \$3<record number>\$5z0\$aConnecticut.\$bDept. of Income Maintenance

\$6 Données de lien entre zones

Définition

Cette sous-zone contient l'information qui permet, pour des raisons de traitement de l'information, de lier une zone à d'autres zones de la notice.

Occurrence

Facultative.

Non répétable.

Cette sous-zone peut être utilisée dans les zones de notes 3XX, dans les mentions de formes rejetées 4XX et de formes associées 5XX.

Remarque(s) sur le contenu de la sous-zone

Chacune des zones liées entre elles doit comporter une sous-zone \$6 selon les spécifications énoncées ci-dessous. Cette sous-zone contient également un code indiquant la raison du lien. Lorsqu'on utilise cette sous-zone, ses deux premiers éléments doivent obligatoirement être remplis ; le troisième est facultatif.

Sont définis, pour la sous-zone \$6, les éléments de données suivants :

Nom de l'élément de données	Nombre de caractères	Positions
Code de l'explication du lien	1	0
Numéro du lien	2	1-2
Étiquette de la zone liée	3	3-5

Position 0 Code de l'explication du lien
Ce code précise la raison du lien entre zones.
a = autre écriture
z = autre

Positions 1-2 Numéro du lien
Ce code à deux chiffres est reporté dans la sous-zone \$6 de chacune des zones devant être liées. Sa fonction est de permettre le rapprochement des zones associées. (Il ne doit en aucune façon faire office de numéro de classement ou de numéro de site). Le numéro du lien peut être attribué de manière aléatoire, à condition qu'il soit identique dans chacune des zones devant être liées ensemble et qu'il ne reprenne pas un numéro utilisé pour lier entre eux d'autres groupes de zones appartenant à la même notice.

Positions 3-5 Étiquette de la zone liée
Cet élément de données indique avec quelle étiquette de la notice le lien doit être effectué. Cet élément est facultatif. On l'omet généralement lorsque l'étiquette de la zone à lier est la même que celle de la zone avec laquelle le lien doit être fait.

Exemple(s)

EX 1 ■

```

100 ## $aAAAAMMJJaenga50#####ba0
101 ## $ajpn
200 #1 $8engjpn$aAndo,$bSizuo
200 #1 $7ba0ydb0y$8engjpn$a[Personal name in Japanese Kanji]
400 #1 $6a03$7ba0yba0a$8engjpn$aKasima,$bYasuzo
400 #1 $6a03$7ba0ydb0y$8engjpn$a[Personal name in Japanese Kanji]
400 #1 $6a25$7ba0aba0a$8engjpn$aTakai,$bSyozo
400 #1 $6a25$7ba0ydb0y$8engjpn$a[Personal name in Japanese Kanji]
```

Les formes originales et les formes en caractères latins de la vedette et de chacun des renvois sont données dans cette notice. L'étiquette de la zone liée, facultative, est omise des zones de liens. La première zone 200 ne comporte pas de \$7 puisque les informations que contiendrait cette sous-zone

sont déjà présentes en zone 100. Cependant, dans un souci de clarté et de lisibilité immédiate, un choix différent pourrait être fait : celui de donner à la première zone 200 une structure exactement parallèle à celle des autres zones 2XX et 4XX, en répétant, dans une sous-zone \$7, les informations relatives à l'écriture données par la zone 100. On aurait alors : "200#1\$7ba0yba0a\$8engjpn\$aAndo,\$bSizuo"

\$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette

Définition

Cette sous-zone identifie l'écriture de catalogage et l'écriture de la racine de la vedette quand elles sont différentes de l'information codée dans le bloc 1XX. Elle est également utilisée lorsqu'une vedette, une mention de forme rejetée ou associée, ou une note sont transcrites dans plusieurs écritures (i.e. le japonais écrit en Kanji ou en Kana ; l'hébreu écrit en caractères hébraïques ou latins).

Occurrence

Obligatoire pour les données parallèles en d'autres écritures.

Non répétable.

La sous-zone \$7 peut s'utiliser avec les vedettes 2XX, avec les notes d'information 3XX, avec les mentions de formes rejetées 4XX et de formes associées 5XX, et avec les zones 7XX de lien entre vedettes. L'écriture de la première vedette 2XX, et, par défaut, celle du contenu de toutes les autres zones qui ne comportent pas de sous-zone \$7 est indiquée dans la zone 100, positions 21-22. S'il y a plusieurs vedettes 2XX, c'est que les vedettes additionnelles sont entrées pour leurs formes dans d'autres écritures ; elles comprennent alors des sous-zones \$7 indiquant l'écriture. Pour toute information complémentaire, voir le Guide d'utilisation, §8, Données dans une autre écriture.

Remarque(s) sur le contenu de la sous-zone

La sous-zone \$7 contient 8 positions (désignées \$7/0, \$7/1, etc.). Les quatre premières positions sont relatives à l'écriture de catalogage, les quatre suivantes à l'écriture de la racine de la vedette. Comme les définitions des codes utilisés dans la sous-zone \$7 dépendent de leur position dans la sous-zone, le marquage de chaque position est obligatoire, soit avec une valeur soit avec un caractère de remplissage (|).

Nom de l'élément de données	Nombre de caractères	Positions
Écriture de catalogage	2	0-1
Direction de l'écriture de catalogage	1	2
Règles de translittération de l'écriture de catalogage	1	3
Écriture de la racine de la vedette	2	4-5
Direction de l'écriture de la racine de la vedette	1	6
Règles de translittération de l'écriture de la racine de la vedette	1	7

Positions 0-1/4-5 Écriture

Un code alphabétique à deux caractères précise l'écriture de catalogage et l'écriture de la racine de la vedette quand la même vedette figure dans la notice sous une écriture différente. Les codes suivants sont utilisés :

ba = latin	ha = hébreu
ca = cyrillique	ia = thaï
da = japonais -- écriture non définie	ja = devanagari
db = japonais-- Kanji	ka = coréen
dc = japonais-- Kana	la = tamoul
ea = chinois	ma = géorgien
fa = arabe	mb = arménien
ga = grec	zz = autre

Positions 2/6 Direction de l'écriture

Un code alphabétique à un caractère précise la direction de l'écriture. Les codes suivants sont utilisés :

- 0 = de la gauche vers la droite
- 1 = de la droite vers la gauche

Positions 3/7

Règles de translittération

Un code alphabétique à un caractère précise les règles de translittération suivies. Pour les règles de translittération de la première zone 2XX de la notice, voir aussi la zone 100 \$a/12.

Les codes suivants sont utilisés :

- a = système ISO
- b = autre
- c = systèmes multiples : ISO ou autres règles
- d = système propre à l'Agence bibliographique nationale
- e = translittération, sans identification du système de translittération utilisé (cf. formes translittérées ou romanisées par les éditeurs et figurant sur les pages de titre)
- f = autre système de translittération identifié
- y = non applicable (pas de translittération)

Exemple(s)

EX 1 ■

```
100 ## $aAAAAMMJJaenga50#####ba0
101 ## $ajpn
210 02 $7ba0yba0a$8engjpn$aNihon Toshokan Kyōkai
210 02 $7ba0adb0y$8engjpn$a[Corporate name in Japanese Kanji]
300 0# $aReplaced Nihon Bunko Kyōkai and Dai Nippn Toshokan Kyōkai
```

Pour les deux vedettes, la langue de catalogage est l'anglais et la langue des vedettes est le japonais. Dans la première vedette, l'écriture de catalogage (100/21-22) et l'écriture de la vedette (101) sont toutes deux en caractères latins, se lisent de la gauche vers la droite (\$7/2 et 6), et les règles de translittération sont celles de l'ISO (100\$a/12 et 210 \$7/7). Dans la deuxième vedette, l'écriture de catalogage est aussi le latin (100/21-22) mais l'écriture de la vedette est le Kanji (\$7/4-5). L'écriture se lit de la gauche vers la droite (\$7/3) mais la forme de la vedette n'est pas translittérée.

\$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette

Définition

Cette sous-zone identifie la langue de catalogage et la langue de la racine de la vedette. Le code de langue peut être entré en \$8 dans les vedettes 2XX, les mentions de formes rejetées 4XX et de formes associées 5XX et dans la zone 7XX de liens entre vedettes. Pour plus de précisions sur la langue de catalogage, se reporter au Guide d'utilisation, § 8, Données parallèles. La racine de la vedette est la partie de la vedette qui identifie l'entité en dehors des qualificatifs. Par exemple, dans la vedette "200 #1 \$aNicolini da Sabbio\$bDomenico\$f15..?-160.?\$cimprimeur-libraire", la racine de la vedette est "\$aNicolini da Sabbio\$bDomenico" et la langue en est l'italien, tandis que, la langue de catalogage étant le français, les qualificatifs sont exprimés en français, soit "\$cimprimeur-libraire".

Occurrence

Obligatoire pour chaque zone 7XX dans le cas de vedettes parallèles ou de données parallèles. Facultatif dans les zones 2XX, 4XX, 5XX.

Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la sous-zone

La sous-zone \$8 contient 6 positions (désignées \$8/0, 8/1 ...). Le premier groupe de 3 caractères précise la langue de catalogage ; le second groupe de 3 caractères précise la langue de la racine de la vedette. La liste des codes de langue se trouve dans la norme ISO 639-2 ainsi que dans le *Manuel UNIMARC - Format bibliographique*, Annexe A.

Comme les définitions des codes utilisés dans la sous-zone \$8 dépendent de leur position dans la sous-zone, le marquage de chaque position est obligatoire, soit avec une valeur soit avec un caractère de remplissage (|).

Nom de l'élément de données	Nombre de caractères	Positions
Langue de catalogage	3	0-2
Langue de la racine de la vedette	3	3-5

Positions 0-2 Langue de catalogage
Un code alphabétique à 3 caractères précise la langue utilisée au catalogage. Dans la zone 2XX, le contenu de \$8/0-2 est toujours identique au contenu de 100/9-11.

Positions 3-5 Langue de la racine de la vedette
Un code alphabétique à 3 caractères précise la langue utilisée dans la racine de la vedette.

Exemple(s)

EX 1 ■

100	##	\$aAAAAMMJJafrey0103####ba0
101	##	\$afre\$aeng
210	01	\$8frefre\$aCanada\$bGroupe de travail du Ministre sur la protection des enfants en cas d'accidents de véhicules automobiles
710	01	\$3<identificateur de la notice d'autorité>\$8engeng\$aCanada\$bMinister's Task Force on Crash Protection for Infant and Child Passengers in Motor Vehicles

EX 2 ■

100	##	\$aAAAAMMJJafrey0103####ba0
101	##	\$afre\$aeng\$aawel
102	##	\$aZZ
152	##	\$aAFNOR
230	##	\$8frefre\$aAmi et Amile
730	##	\$8freeng\$aAmis and Amiloun
730	##	\$8frewel\$aAmlyn ac Amig

Œuvres des littératures française, anglaise et galloise (cf. IFLA Les classiques anonymes).

- EX 3 ■
- | | | |
|-----|----|--|
| 100 | ## | \$aAAAAMMJJafrea50#####ba0 |
| 101 | ## | \$agrc\$arus |
| 102 | ## | \$aZZ |
| 152 | ## | \$aAFNOR |
| 230 | ## | \$7ba0yba0a\$8fregrc\$aPentekostáριον |
| 230 | ## | \$7ba0yga0y\$8fregrc\$aΠεντεχοστáριον |
| 430 | ## | \$7ba0yba0y\$8frefre\$aPentecostaire |
| 730 | ## | \$601\$7ba0yba0a\$8frerus\$aCvetnaâ triod' |
| 730 | ## | \$601\$7ba0yca0y\$8frerus\$aЦветная триодъ |
- Œuvre liturgique du rite byzantin dont il existe des versions grecque et russe.*
- EX 4 ■
- | | | |
|-----|----|---------------------------------|
| 100 | ## | \$aAAAAMMJJafrey0103#####ba0 |
| 101 | ## | \$aspa |
| 102 | ## | \$aXX |
| 152 | ## | \$aAFNOR |
| 200 | #1 | \$8frefre\$aColomb\$bChristophe |
| 700 | #1 | \$8frespa\$aColón\$bCristóbal |
- EX 5 ■
- | | | |
|-----|----|---|
| 100 | ## | \$aAAAAMMJJafrey0103#####ba0 |
| 101 | ## | \$alat\$agrc |
| 102 | ## | \$aXX |
| 152 | ## | \$aAACR2 |
| 200 | #0 | \$8frelat\$aMarcus Aurelius Antoninus\$scempereur romain\$ff121-180 |
| 400 | #0 | \$8frefre\$aMarc Aurèle\$scempereur romain\$ff121-180 |
| 700 | #0 | \$3<identificateur de la notice d'autorité liée>\$8englat\$aMarcus Aurelius\$scEmperor of Rome\$ff121-180 |
- Usage dans un catalogue bilingue français/anglais.*
- EX 6 ■
- | | | |
|-----|----|---|
| 100 | ## | \$aAAAAMMJJascry0103#####ba0 |
| 101 | ## | \$apol\$alat\$aita |
| 102 | ## | \$aPL\$aVA |
| 200 | #0 | \$8scrlat\$aJohannes Paulus\$dII\$cpapa |
| 400 | #0 | \$8frefre\$aJean-Paul\$dII\$cpape |
| 400 | #0 | \$8engeng\$aJohn-Paul\$dII\$cpope |
- EX 7 ■
- | | | |
|-----|----|-------------------------------|
| 100 | ## | \$aAAAAMMJJaengy0103#####ba0 |
| 101 | ## | \$ager |
| 210 | 01 | \$8engmul\$aGermany.\$bAbwehr |
| 410 | 02 | \$8engger\$aAbwehr |